

## **SEANCE DU 23 FEVRIER 2021**

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 23 février 2021 à 18h30 sous la présidence de M. Serge CASTAIGNAU, Maire. Il a délibéré sur les questions suivantes :

### **PRESENTATION DU PROJET DE PARKINGS SOLAIRES**

M. Stéphane CASTET, Directeur de l'ENR64, présente les projets de parkings solaires envisagés à différents endroits de la commune :

- le parking du Stade avec une surface d'emprise du projet de 1200 m<sup>2</sup>, soit l'équivalent de la consommation électrique de 56 foyers, hors chauffage.
- le parking de l'école primaire avec une surface d'emprise du projet de 800 ou 1000 m<sup>2</sup>, soit l'équivalent de la consommation électrique de 55 ou 70 foyers.
- la création d'un préau dans la cour de l'école maternelle avec une surface d'emprise du projet de 200 m<sup>2</sup>, soit l'équivalent de la consommation électrique de 8 foyers.

L'ENR64 assure l'entretien et l'exploitation de ces installations pendant 30 ans et la commune perçoit un loyer annuel (entre 100 et 300 €/an selon les projets).

M. le Maire précise que ces projets seront étudiés en Commission cadre de vie puis validés en Conseil municipal.

### **CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE ENTRE LA COLLECTIVITE ET LE SYNDICAT D'ENERGIE DES PYRENEES ATLANTIQUES**

Le SDEPA propose aux collectivités de bénéficier d'un Conseil en Énergie Partagé (CEP) afin de les aider à maîtriser leurs consommations et à diminuer leur impact environnemental par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>). Le Conseil municipal autorise le maire à signer une convention avec le SDEPA pour la mise en place du CEP. Un « conseiller énergie » sera à disposition de la commune pour toutes les questions énergétiques.

### **REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT**

La CCPN a lancé en 2019 la révision du schéma directeur d'assainissement des eaux usées et sollicite l'avis des communes sur ce nouveau contour.

Le Conseil Municipal décide de donner un avis favorable sur la révision du zonage d'assainissement de la commune.

### **COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2020**

Le Conseil Municipal vote les comptes de gestion (20 voix pour, 2 abstentions et 1 absent) puis les comptes administratifs de l'année 2020 (le Maire se retire, 19 voix pour, 2 abstentions et 1 absent), après une présentation des comptes et des résultats de l'année 2020 par M. André BIDEGARAY, conseiller délégué aux finances.

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de COVID et la mise en place retardée d'un nouveau conseil municipal à la suite des élections du mois de mars 2020 et après le confinement de mars à mai.

Malgré ces événements, les travaux engagés fin 2019 ont pu être terminés et le nouveau conseil municipal a lancé les projets : la réfection du sol de la salle des sports, la réalisation d'une première tranche de réfection de la voirie communale, le lancement des études pour la réalisation du nouveau centre technique.

Malgré des dépenses supplémentaires liées à la COVID, les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées et une marge suffisante a pu être dégagée pour lancer les programmes d'investissement sans avoir recours à l'emprunt.

La section de fonctionnement dégage un bénéfice de 588 381 €, auxquels il faut rajouter l'excédent de fonctionnement 2019 reporté de 135 445 €. La marge d'autofinancement s'élève donc à 723 826 €.

Le résultat de la section d'investissement est équilibré (à 8040 €) auxquels il faut soustraire le déficit au niveau des restes à réaliser (centre technique municipal) de 154 845 €.

Le report d'investissement (en dépenses) de 2019 étant de 304 598 €, le besoin de financement pour cette année s'élève donc à 451 402,43 €.

Le résultat de fonctionnement (723 826 €) couvre très largement ce besoin de financement.

Le résultat global de l'exercice s'élève à 272 423 €, ce qui permet d'envisager avec sérénité les futurs travaux à réaliser.

## **PROPOSITIONS BUDGETAIRES**

M. André BIDEGARAY fait une présentation de la situation financière de la commune et des propositions budgétaires pour 2021 étudiées par la Commission finances. La prochaine séance du conseil municipal sera consacrée au vote du budget.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

**Objectif village propre :** Mme Ena PUYOU rappelle que la Municipalité organise une opération de nettoyage de la commune et de sensibilisation à l'environnement le 20 mars prochain. Un appel a été lancé aux communes voisines qui peuvent proposer cet évènement sur leur territoire à cette même date, pour une démarche globale de développement durable et une unité d'action et de communication en faveur de notre environnement. La communauté de communes du Pays de Nay s'associe également à cet évènement pour donner aux organisateurs des consignes de tri des déchets sur ce type d'opération et quelques conseils pour le bon déroulé de l'évènement.

**Fibre optique :** Une réunion a eu lieu en vidéo conférence en présence des conseillers départementaux et du correspondant collectivités de SFR. Les travaux de déploiement ont pris du retard, le déploiement n'est pas prévu avant fin 2022.